

Les FTN, auxiliaires ou concurrentes de la puissance des États ?

Sujet Ecricome 2023.

Vocabulaire : soutien, pilier, dollar (au pluriel : dollars), notamment, austérité, soutien. N'oubliez jamais la majuscule à État (tout au long de la copie!).

Introduction

– *Accroche*

– *Définition des termes du sujet :*

L'acronyme **FTN** désigne les firmes transnationales, entreprises installées dans plusieurs pays, qui mènent des opérations contrôlées depuis une maison mère dans le pays d'origine, et qui « *maîtrisent l'organisation d'activités complexes à l'échelle internationale* » (L. Carroué). Selon la CNUCED, il existe aujourd'hui environ 83 000 maisons-mères, qui contrôlent plus de 900 000 filiales, réalisant les 2/3 des exportations mondiales et 1/4 du PIB mondial, et employant directement 80 millions de salariés. Certaines FTN sont publiques, d'autres privées, elles visent à développer leurs profits.

L'État est une forme d'organisation juridique consistant à exercer une souveraineté sur un territoire délimité par des frontières. La **puissance des États** se décline, selon l'historien Pierre Buhler (*La puissance au XXI^e siècle*, 2019), en cinq piliers : militaire, politique, économique, technologique et culturel. Les États forment un groupe très divers en termes de puissance (de ceux qui dominent le monde, tels les EU ou la Chine, aux États faillis, tels la Libye ou l'Irak) ou en termes de régimes politiques (des démocraties aux États autoritaires).

– Ainsi, les FTN comme la plupart des États sont pleinement insérés dans des flux mondiaux de diverses natures, ils sont des acteurs majeurs de la **mondialisation contemporaine** dans laquelle s'inscrit le sujet. Le géographe Laurent Carroué la définit comme « *la diffusion du capitalisme dans le temps et dans l'espace* ».

– Le sujet invite à étudier les **relations** entre ces deux acteurs de la mondialisation contemporaine, en questionnant deux pistes : les FTN seraient-elles **auxiliaires** de la puissance des États, c'est-à-dire au service de cette puissance, consolidant celle-ci, dans un rôle de partenaires, de complémentarité ?

→ Auxiliaire : Qui aide, qui apporte son concours direct ou indirect, d'une manière temporaire ou permanente.

Ou au contraire, exerceraient-elles une puissance **concurrente**, en compétition avec les États, voire obstacles à la puissance des États ?

– S'il convient de nuancer selon les FTN et selon les États, nous montrerons que ces deux acteurs de la mondialisation entretiennent une relation d'interdépendance complexe : en quête de puissance et d'autonomie, défendant des intérêts propres, les FTN ont cependant autant besoin des États que les États ont besoin d'elles.

– *Annonce du plan*

I. Les FTN, des entités autonomes et menaçantes pour les États

A. Libre-échange et néolibéralisme : les États laissent le champ libre aux FTN, dont l'autonomie est croissante. Cf. le modèle américain – capitalisme et libre-échange : Bretton Woods, GATT/OMC ; désengagement accru des États de l'Ouest dans les années 1980 (Reagan/Thatcher) avec le néolibéralisme, modèle suivi par de nombreux pays de l'ancien bloc Est après la fin de la Guerre froide, avec des exception (la Chine).

B. Dès lors, les FTN cherchent à optimiser les bénéfices de leurs activités, en se jouant des frontières : il s'agit de **tirer parti des avantages de chaque territoire**. Cf. chaîne de valeur globale et stratégies d'implantation, cf. délocalisations qui fragilisent les États (richesse, emplois). *Donner des exemples précis*. Elles **mettent les États en concurrence**, se jouent des frontières des États. Cf. Kenichi Ohmae, qui considère dans les années 1990 que l'État-nation est obsolète (*The borderless world*, 1990, trad. fr. *L'entreprise sans frontières*).

C. Les FTN déploient des **éléments de puissance qui défient les États, leur font de l'ombre** : si elles ne disposent pas des fonctions régaliennes (une armée, une fiscalité, la capacité de légiférer), certaines acquièrent une puissance économique qui rivalise avec celle des États - le chiffre d'affaires des plus grandes FTN est du même ordre de grandeur que le PIB de certains États, les fusions-acquisitions renforcent leur poids économique, *donner des exemples précis* ; sont influentes sur la marche du monde (forum de Davos, PDG reçus comme des chefs d'État), exercent un lobbying conséquent sur les États (par exemple à Bruxelles, cf. affaire du glyphosate), détiennent des territoires stratégiques (Cosco, FTN chinoise, et le port du Pirée) ou des technologies stratégiques dans les conflits, (Space X et son rôle dans le conflit Ukraine/Russie), contrôlent pour certaines les médias ou flux d'informations (câbles sous-marins d'Orange ou Google, acquisition de médias par CMA-CGM).

Cf. Bertrand Badie, *Un monde sans souveraineté* (2009) : diagnostique un recul de la souveraineté des États, qui doivent transiger avec d'autres acteurs, et notamment les FTN.

II. Les FTN, auxiliaires convoitées de la puissance des États, sont les atouts majeurs de plusieurs volets de la puissance des États.

A. Les FTN sont des **auxiliaires efficace de la puissance des États, qu'il s'agisse du hard power ou du soft power** : contribuent au PIB, créent de l'emploi, contribuent au rayonnement des États, *nation branding*, expositions universelles, tournées diplomatiques et signatures de contrats, milices privées au service des armées étatiques, Starlink ponctuellement au service de la Nasa, cabinets de conseil au service de la puissance politique et administrative des États... *Donner des exemples précis*. **Convergences d'intérêts**.

B. D'où outils et stratégies étatiques pour **attirer les FTN qui apportent richesses et emplois** : ZES, pôles de compétitivité, politiques fiscales avantageuses, relocalisations... *Donner des exemples précis*.

C. Une **complémentarité étroite** dans le cas des **FTN publiques**, qui confortent la puissance des États : *donner des exemples précis (et notamment force des FTN chinoises)*.

III. Les États disposent de leviers puissants pour s'imposer vis-à-vis des FTN, peser et agir sur elles : pour les aider (auxiliaires) ou les réguler/sanctionner (concurrents).

A. Des **lois** pour **contraindre, réguler ou inciter** : lois antitrust, normes sociales et environnementales, usage du droit contre les FTN, pacte mondial de l'ONU, *lawfare*.

Cf. Samy Cohen, professeur de relations internationales, *La résistance des États* (2003) : rejette l'idée selon laquelle les États seraient sur le déclin, avec une souveraineté en voie d'extinction. Selon lui, les États savent préserver leur liberté de manoeuvre et résister aux pressions qui s'exercent sur eux.

B. En contexte de crise ou de guerre économique, certains États ont les moyens de **sauver ou soutenir les FTN** : cf. crise des *subprimes*, pandémie du Covid, États-Unis engagés dans la guerre économique contre la Chine : l'État est maître des barrières douanières et peut opter

pour des lois protectionnistes.

Conclusion

- Les FTN peuvent être présentées à juste titre comme concurrentes et auxiliaires des États, et la relation est plus complexe encore : les FTN sont également contraintes par les États, et ont aussi besoin des États.
- Ouverture: d'autres acteurs de la mondialisation défient la puissance des FTN, par exemple les ONG, cf. TotalEnergies.